



## Communiqué sur la réélection : Président-e pour la région Romandie de la FSSS à titre bénévole

En mars 2026, le poste à la présidence de la région ROM sera l'objet d'une élection. La titulaire actuelle du poste, **Cindy Guyot**, s'est déclarée prête à être **réélue**.

En tant que membre votant du comité central, la personne représente sa région au sein de ce comité. Elle organise la région de manière fonctionnelle et coordonne le travail des président-e-s de section, il y en a quatre en Romandie. En tant que figure centrale de la région, elle fait le lien opérationnel avec le secrétariat et agit comme relais pour les actions de la fédération spécifiques à la Romandie.

Les principales tâches incluent :

- Représentation de la région en interne et en externe
- Participation en tant que représentante de la région aux réunions du comité central (env. 5 à 8 par an à Ittigen)
- Représentation de la région lors de l'assemblée des délégué-e-s (une fois par an, à l'échelle nationale)
- Organisation et coordination des sections de la région ROM
- Organisation et présidence de l'assemblée régionale annuelle
- Coordination des mesures de promotion des sports subaquatiques dans la région

Profil idéal :

- Personnalité communicative et fédératrice
- Domiciliée dans la région
- Bonne connaissance de la scène régionale de la plongée et des sports subaquatiques
- Pensée en réseau
- Connaissances du français, l'allemand est un atout

Toutes les **personnes intéressées** par ce poste bénévole ont la possibilité de s'inscrire et le dépôt de leur candidature sera bienvenu selon la procédure suivante :

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer une courte lettre de motivation ainsi qu'un CV au secrétariat de la FSSS : [admin@susv.ch](mailto:admin@susv.ch)

Délai de candidature : 14 septembre 2025

Élection : 15 novembre 2025, lors de l'assemblée régionale

Les candidat-e-s ont la possibilité de se présenter personnellement lors de l'assemblée régionale du 15 novembre 2025. L'élection qui suivra sera effectuée par les délégué-e-s des clubs de la région, qui désigneront la nouvelle ou le nouveau président-e régional-e.

Le président régional entrant prendra ses fonctions en concertation avec la présidente sortante au plus tard le 28 mars 2026 (assemblée nationale des délégué-e-s).

La présentation officielle aura lieu lors de l'assemblée nationale des délégué-e-s du 28 mars 2026.